

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

EUROPE ENTREPRENEURS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le FIA est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.
Ce FIA a pour objectif la recherche d'une performance nette de frais supérieure à 7% par an, sur une durée de placement recommandée au minimum de 5 ans.

Stratégie d'investissement

Le FIA investit sur des actions de sociétés familiales cotées. Une société familiale est une organisation dans laquelle un ou plusieurs membres d'une même famille influencent la direction de l'entreprise en occupant des postes de management et / ou en possédant des droits de propriété sur le capital.

La sélection des titres pour le FIA « Europe Entrepreneurs » repose sur l'analyse fondamentale de chaque valeur, et sur la valorisation au regard de ratios traditionnels et de modèles simples prenant en compte ses perspectives à moyen terme.

Tous les types de capitalisation, sans restriction, pourront être représentés.

Le fonds est en permanence investi et exposé à hauteur de 75% minimum de son actif net, sur les valeurs éligibles au PEA, dont 60% au moins sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de l'Union européenne, dont éventuellement, les marchés de la zone euro. Le fonds est en permanence investi à hauteur de 50% de son actif net en valeurs françaises.

Le FIA pourra, à titre de diversification, être investi, à titre accessoire en valeurs admises aux négociations sur les marchés réglementés de valeurs en dehors de l'Espace Economique Européen. Le gérant ne privilégie aucun secteur économique.

Le portefeuille peut être exposé à titre accessoire au risque de change.

Dans la limite maximum de 25 % de l'actif net, le FIA pourra investir en titres de créances et instruments du marché monétaire :

Obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs souverains (état français) : OAT, BTAN de maturités comprises entre 3 mois et 3 ans et BTF ;

Obligations et TCN, billets de Trésorerie et Certificats de dépôt émis par des émetteurs privés.

dont au minimum 10% de produits de taux dont la signature est au moins égale à BBB selon l'échelle Standard and Poor's ou une notation équivalente dans une autre agence de notation.

En cas de downgrading en-dessous de la notation autorisée, le titre est cédé au plus tard dans le mois suivant la constatation de la baisse de la note.

Le FIA s'autorise à investir jusqu'à 20% de son actif net en OPC de droit français et étrangers gérés ou non par la société de gestion ou une société liée. Le FIA peut intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés français et étrangers, d'actions, de taux ou de change, à hauteur de 100% maximum de son actif net, principalement dans un but de couverture contre les risques de baisse des marchés actions, de taux ou de change. Le gérant pourra recourir pour cette couverture à des contrats futures ou contrats d'options listés, des contrats de change à terme, des contrats sur indices.

Le FIA pourra toutefois être exposé au risque de baisse des marchés actions, risque de taux ou risque de change au travers de contrats à terme ferme ou conditionnels.

Le FIA peut utiliser les dépôts dans la limite de 20% de son actif net auprès d'un même établissement de crédit pour garantir une liquidité aux porteurs de parts du FIA.

Le FIA peut avoir recours à des emprunts en espèce dans la limite de 10% de l'actif net.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'année 2022 a été chargée de risques et de séismes :

- Une guerre en Europe, bousculant l'activité économique et menaçant l'approvisionnement alimentaire et énergétique des populations occidentales voisines ;
- Une inflation que l'on n'avait pas observée depuis près de 40 ans, proche de +8% en moyenne en Europe ;
- Une forte réaction des banques centrales en relevant leurs taux directeurs à une vitesse historique ;
- Une activité inverse à l'année 2021, flirtant avec la récession ;
- Une géopolitique remaniée peut-être à jamais ;

Face à cette nouvelle donne, les indices des marchés financiers ont retrouvé une volatilité forte et des soubresauts historiques. Ainsi, les indices américains ont été les plus fortement impactés, l'Europe a aussi subi des pertes conséquentes et les marchés émergents ont vu fuir les investisseurs :

- Aux USA : le S&P500 a baissé de près de 20%, 7ème plus forte baisse depuis 100 ans, et le marché obligataire a chuté de 20% également, plus forte chute historique depuis 1801. Quant au NASDAQ, l'indice technologique phare, la chute est de 33% (et GAFAM Index : -38%) ;
- En Europe, le CAC40 a plutôt résisté (-9.5%) grâce aux secteurs du luxe et de l'énergie, fortement pondérés. Hors CAC40, les baisses sont de l'ordre de 20% (Indice CAC Next20 : -18.9%). L'indice phare européen baisse quant à lui de 14.4%. Les mid et small caps ont également été délaissées par les investisseurs.
- En Asie, la Chine ne s'est pas relevée de la pandémie ce qui a pesé sur les indices (indice CSI300 : -21.6%) et sur l'économie (PIB chinois : +2.9% versus 5.2% anticipé un an auparavant) ;

Le FCP a, quant à lui, subi dès les 3 premiers mois les difficultés des marchés sans pouvoir rattraper le retard. La guerre totalement surprenante déclarée militairement le 24 février a contrecarré la stratégie du FCP : un scénario économique plutôt porteur et une inflation qui stoppe sa hausse de 2021. Et tous les éléments objectifs étaient réunis pour ce scénario

Ainsi à fin mars la performance atteignait une baisse de 16.57%.

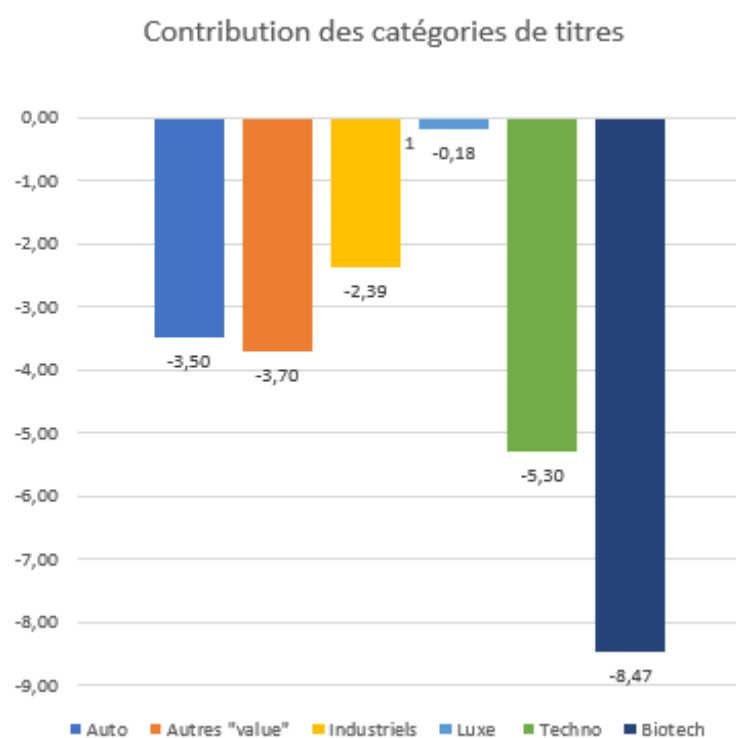
Pris à contrepied, le FCP a eu comme stratégie de faire un état des lieux de l'environnement adverse, et de pouvoir peu à peu se concentrer sur les principaux vecteurs de croissance.

La bonne décision a été de renforcer le secteur du luxe aux moments opportuns (LVMH, HERMES, KERING). Le FCP a gardé sa position FERRARI, valeur automobile à comportement similaire au secteur du Luxe.

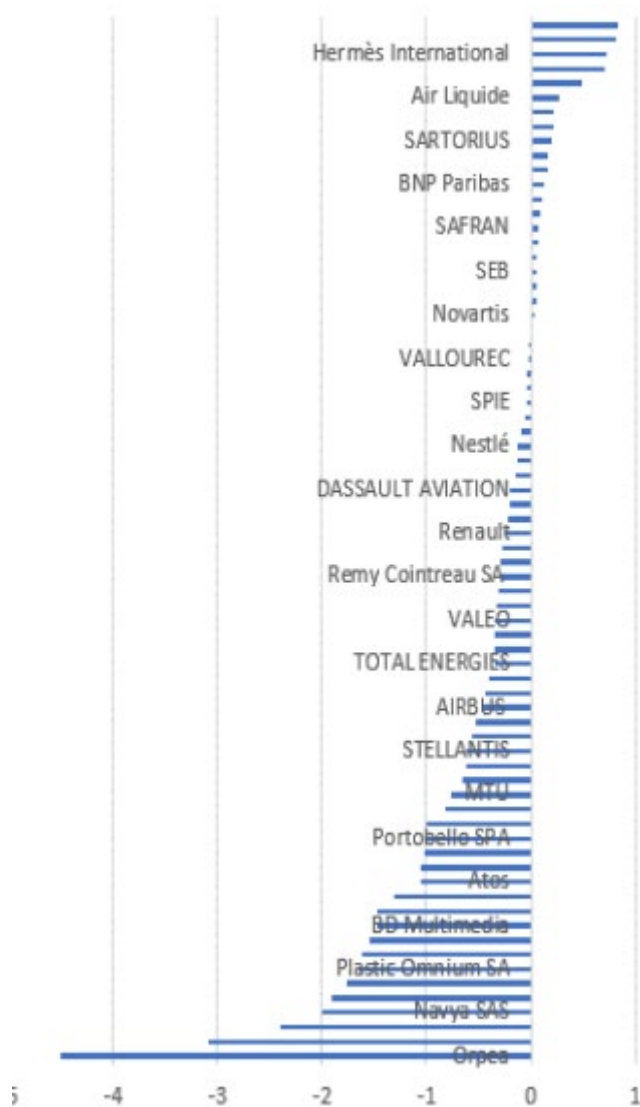
Par contre, la décision de conserver les valeurs du secteur Biotechnologique ont été néfastes à la performance du FCP. Ce secteur a contribué à hauteur de 33% de la performance négative totale (Theranexus, Gensight, Poxel, Medincell pour les plus notables), soit 8.47 points de contribution négative.

Une analyse objective de la performance est la suivante :

	Fonds			
Perf 2022	-25,6%			
Frais courant	4,20%			
Volatilité	18%			
Taux de rotation	2,8			
5 +fortes contrib négatives	-9,9%	soit	38,7%	de la performance annuelle
10 +fortes contrib négatives	-15,7%	soit	61,3%	de la performance annuelle
Contrib tech+biotech	-13,8%	soit	53,9%	de la performance annuelle
Contrib small mid caps	-20,1%			
La meilleure contribution	0,59%	→	LVMH	
La pire contribution	3,22%	→	ORPEA	



La distribution des performances de chaque composant ayant existé en 2022 est parlante et permet de constater que le séisme « Orpéa » a contribué négativement de 3.22%, soit 12.6% de la baisse annuelle :



Le détail des opérations durant l'année montre que les principaux investissements ont été :

- Airbus (118keur)
- Safran (109keur)
- Eramet (106keur)
- Hermès (103keur)

Et les principaux désinvestissements ont été les suivants :

- Pernod Ricard (178keur)
- Michelin (165keur)
- Air Liquide (159keur)
- Kering (145keur)

La stratégie était de réaliser des profits dès que cela était possible sur la partie des titres « Satelit » (Eramet, Thalès, Air Liquide). Les composants considérés comme « Core » ont été conservé par conviction sur les fondamentaux (LVMH, HERMES, FERRARI).

Quelques lignes composants le portefeuille ont été vendu à perte devant les incertitudes grandissantes sur le sort économique qui pouvait leur être réservé (MTU Aero Engines, Stellantis)

L'année a été très volatile. L'indice de volatilité (VIX) a débuté l'année à 17.3% pour monter très rapidement (26 février : 31% puis 35% le 3 mars). Ce n'est qu'en fin d'année que l'on a pu observer une certaine accalmie qui semblait durable (21.6% le 30 décembre). A noter qu'en cours de séances des niveaux de volatilité encore plus élevés ont été constatés.

Malgré cette volatilité assez élevée tout le long de l'année et des évolutions d'indices erratiques, le taux de rotation a été contenu (2.8). Ainsi, l'Eurostoxx 50 (4300 points en début de l'année 2022) a plusieurs fois franchi la ligne de 3600 points, pour remonter à 3800, 3900 et presque 4000 points mi-décembre. A la clôture, redescendant à 3793 points.

L'année 2023 est attendu fermement par les investisseurs entre sentiment d'espérer une reprise des titres massacrés, et un espoir de vivre dans un environnement économique plus fiable.

Le FCP reste bien positionné pour démarrer l'année avec optimisme.

1/ Informations au titre de SFDR : Le fonds est classé article 6. Le fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 concernant l'information sur le développement durable dans le secteur financier.

2/ Informations au titre de la taxonomie : « Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents du fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2022

EUROPE ENTREPRENEURS

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La Société de Gestion a établi un processus de sélection et d'évaluation des intermédiaires

financiers et, le cas échéant, contreparties aux opérations de gré à gré permettant une connaissance approfondie des prestataires externes avec lesquels elle traite dans le cadre de son activité de gestion d'OPC.

Le processus de sélection prévoit en particulier, une fiche d'entrée en relation standardisée et un questionnaire de « due diligence » incluant notamment l'appréciation de la qualité financière de l'intermédiaire, l'existence d'assurances ainsi que des informations relatives au dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux mis en place par l'intermédiaire ou la contrepartie suggéré. D'une façon générale, la contrepartie retenue doit répondre aux critères de place.

Le suivi a posteriori consiste notamment, lors de revues ponctuelles réalisées par le service Conformité, à fournir une évaluation de la qualité des dispositifs opérationnels et du service offert par ces prestataires (tarification, qualité d'exécution des ordres, qualité du règlement/livraison, accès aux marchés, qualité de l'analyse financière, etc...). Concernant plus spécifiquement les contreparties aux opérations de gré à gré, l'analyse et le suivi portent en outre sur la qualité des dispositifs juridiques des contrats mis en place préalablement aux opérations.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

Le FCP n'a utilisé aucun levier sur le portefeuille durant l'année 2022.

Information sur la rémunération

La société ACA Asset Management Company & Associés a mis en place une politique de rémunération visant à assurer une cohérence entre les comportements des professionnels employés et les objectifs à long terme de la société de gestion et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise. Les principes et les modalités de la politique de rémunération sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande ou le site internet www.aca.paris.

Evènements intervenus au cours de la période

01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Modification de l'indice de référence

01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire (SFDR) de la stratégie d'investissement

01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire (SFDR) de la stratégie d'investissement et du profil de risque

01/01/2022 Frais : Modification de la commission de surperformance (seuil de prélèvement et modalités de calcul)

01/01/2022 Mise à jour de la trame

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	2 241 602,60	3 712 118,55
Actions et valeurs assimilées	2 241 602,60	3 712 118,55
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 241 602,60	3 711 682,95
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	435,60
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	135 731,47	565 978,64
Liquidités	135 731,47	565 978,64
Total de l'actif	2 377 334,07	4 278 097,19

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	3 011 841,71	3 292 785,86
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-614 482,94	1 025 540,18
Résultat de l'exercice (a, b)	-24 720,23	-49 853,27
Total des capitaux propres	2 372 638,54	4 268 472,77
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	4 695,53	9 624,42
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 695,53	9 624,42
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	2 377 334,07	4 278 097,19

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	32 452,62	31 155,16
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	32 452,62	31 155,16
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	8,77	153,48
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	8,77	153,48
Résultat sur opérations financières (I - II)	32 443,85	31 001,68
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	60 365,81	86 413,61
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-I) (I - II + III - IV)	-27 921,96	-55 411,93
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	3 201,73	5 558,66
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-24 720,23	-49 853,27

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010246611	2 % TTC Maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010246611	Néant

Commission de surperformance

Part FR0010246611 C

20 % TTC de la surperformance au-delà de 7% l'an.

Assiette : Actif net

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Le supplément de performance positive représente la différence entre l'actif du FIA hors provision de frais variables et la valeur d'un investissement ayant réalisé une performance égale au maximum de celle de l'indice de référence et d'une performance nulle sur la période de calcul.

Cet investissement est réajusté des montants souscrits et du nombre de parts rachetées dans le FIA.

(2) La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

(3) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à 20% de l'actif net (le cas échéant)

(5) La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Bourse France 0,50% Bourse Etrangère : 0,50% OPC Euroclear : 0,50% OPC Monétaire : Franco OPC Etrangers : 0,50% Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jaient. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	4 268 472,77	4 077 504,90
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 737 561,61	173 433,69
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 517 482,30	-825 597,97
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	160 384,45	1 331 251,77
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-824 209,68	-128 171,15
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-65 661,68	-94 961,97
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-358 504,67	-209 574,57
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-743 433,81</i>	<i>-384 929,14</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-384 929,14</i>	<i>-175 354,57</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-27 921,96	-55 411,93
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	2 372 638,54	4 268 472,77

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	135 731,47	5,72	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	J3 mois - 1 an]	%	J1 - 3 ans]	%	J3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	135 731,47	5,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	CHF	CHF						
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	113 442,04	4,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-24 720,23	-49 853,27
Total	-24 720,23	-49 853,27

	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-24 720,23	-49 853,27
Total	-24 720,23	-49 853,27
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-614 482,94	1 025 540,18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-614 482,94	1 025 540,18

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-614 482,94	1 025 540,18
Total	-614 482,94	1 025 540,18
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	C1 PART CAPI C	4 666 456,15	54 078	86,29	0,00	0,00	0,00	-12,57
31/12/2019	C1 PART CAPI C	4 219 144,07	39 187	107,66	0,00	0,00	0,00	-5,43
31/12/2020	C1 PART CAPI C	4 077 504,90	39 870	102,27	0,00	0,00	0,00	-2,83
31/12/2021	C1 PART CAPI C	4 268 472,77	34 184	124,86	0,00	0,00	0,00	28,54
30/12/2022	C1 PART CAPI C	2 372 638,54	26 236	90,43	0,00	0,00	0,00	-24,36

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
CI PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	18 159,000000	1 737 561,61
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-26 107,000000	-2 517 482,30
Solde net des Souscriptions / Rachats	-7 948,000000	-779 920,69
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	26 236,000000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	36,81
Montant des commissions de souscription perçues	36,81
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	36,81
Montant des commissions de souscription rétrocédées	36,81
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0010246611 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	60 365,81
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	4 695,53
Total des dettes		4 695,53
Total dettes et créances		-4 695,53

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	2 241 602,60	94,48
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	2 241 602,60	94,48
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-4 695,53	-0,20
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	135 731,47	5,72
DISPONIBILITES	135 731,47	5,72
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	2 372 638,54	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			2 241 602,60	94,48
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			2 241 602,60	94,48
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			2 241 501,80	94,48
TOTAL SUISSE			113 442,04	4,78
CH0012005267 NOVARTIS	CHF	700	59 222,49	2,49
CH0038863350 NESTLE NOM.	CHF	500	54 219,55	2,29
TOTAL ALLEMAGNE			80 910,00	3,41
DE000A0WMPJ6 AIXTRON	EUR	3 000	80 910,00	3,41
TOTAL FRANCE			1 788 483,26	75,39
FR0000035818 ESKER	EUR	400	62 920,00	2,65
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	400	89 080,00	3,75
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	100	144 500,00	6,09
FR0000053324 ALPES (COMPAGNIE DES)	EUR	3 000	43 140,00	1,82
FR0000054470 UBISOFT ENTERTAINMENT	EUR	3 000	79 230,00	3,34
FR0000061137 BURELLE	EUR	150	70 950,00	2,99
FR0000062101 FERM.CASINO MUNICIPAL CANNES	EUR	57	74 670,00	3,15
FR0000066672 GL EVENTS	EUR	3 500	56 910,00	2,40
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	140	95 186,00	4,01
FR0000121147 FAURECIA	EUR	4 000	56 520,00	2,38
FR0000121485 KERING	EUR	75	35 662,50	1,50
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	450	58 824,00	2,48
FR0000124570 PLASTIC OMNIUM	EUR	6 000	81 480,00	3,43
FR0000130395 REMY COINTREAU	EUR	400	63 040,00	2,66
FR0000131906 RENAULT	EUR	3 000	93 825,00	3,95
FR0000184798 ORPEA	EUR	3 250	20 059,00	0,85
FR0004045847 VOYAGEURS DU MONDE	EUR	800	69 600,00	2,93
FR0007080254 BAVEREZ(LES HOTELS)	EUR	3 856	231 360,00	9,77
FR0010131409 WALLIX GROUP	EUR	5 000	59 000,00	2,49
FR0010173518 STS GROUP	EUR	12 003	0,00	0,00
FR0010722819 KALRAY	EUR	3 696	64 088,64	2,70

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0011726835 GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	800	79 840,00	3,37
FR0012432516 POXEL	EUR	20 000	18 800,00	0,79
FR0013018041 NAVYA	EUR	30 000	1 095,00	0,05
FR0013183985 GENSIGHT BIOLOGICS	EUR	12 030	40 444,86	1,70
FR0013227113 SOITEC REGROUPEMENT	EUR	400	61 140,00	2,58
FR0013286259 THERANEXUS	EUR	21 210	37 117,50	1,56
FR00140077X1 NEOVACS RGPT	EUR	180	0,76	0,00
TOTAL ROYAUME UNI			58 587,50	2,47
GB00B10RZP78 UNILEVER	EUR	1 250	58 587,50	2,47
TOTAL ITALIE			4 389,00	0,18
IT0005337495 PORTOBELLO S.P.A.	EUR	165	4 389,00	0,18
TOTAL PAYS-BAS			195 690,00	8,25
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	150	75 570,00	3,19
NL0011585146 FERRARI	EUR	600	120 120,00	5,06
TOTAL Bons de Souscriptions négo. sur un marché régl. ou assimilé			100,80	0,00
TOTAL FRANCE			100,80	0,00
FR0014003UB4 SPINEGUARD BSAR 21	EUR	18 000	100,80	0,00

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*